



# Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

|   |               |  |
|---|---------------|--|
|   | AR Prefecture |  |
| Val d'Orizon<br>047-2000649-425-470023582-02-023_0926-20220-23_06_01-DE |               |  |
| Reçu le 25/09/2023  | 23/06/2023    |  |

L'année 2022 est une année record en terme de diminution des déchets ! En effet, à l'échelle du territoire de ValOrizon, c'est une diminution de près de 7% des ordures ménagères et encombrants enfouis qui est observée. Cette prise de conscience par la population amorce les changements de comportement nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la loi. À savoir, trier à la source les végétaux et diminuer de 50 % l'enfouissement.

C'est pour accompagner ces changements que le Syndicat a organisé les États généraux des déchets à l'automne. Répartis sur tout le département, ces 4 temps de rencontre ont permis de réunir plus de 300 acteurs locaux afin de les sensibiliser aux enjeux de la réduction des déchets et leur donner des éléments clés de communication qu'ils peuvent diffuser à leur tour.



## 2022 en images

Janvier



Sur le site de Monflanquin, une rampe d'aspersion d'un produit destructeur d'odeurs renforce les mesures pour limiter les nuisances olfactives

Mai



Valorizon renouvelle le marché de transport et traitement du bas de quai de la déchèterie de Miramont-de-Guyenne (CCPL)

Juin



Les travaux de construction du centre de tri des emballages ménagers Trivalo47 ont été lancés pour un démarrage en janvier 2023

|  |  |  |
|--|--|--|
| AR Prefecture  |  |  |
| 047-2000649-485-470023582-02-023_09216-20220-23_06_01-DE | Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. |  |
| Reçu le 25/09/2023                                       | 023/06/2023  |  |

L'année 2022 a également été marquée par des phases de travaux importantes. Sur le site de Damazan notamment avec la construction d'un centre de tri des emballages ménagers qui a ouvert en janvier 2023, la mise en sécurité de l'écoparc (contrôle d'accès, sprinklage, etc.), et sur les sites d'enfouissement avec la continuation des travaux de fermeture de Nicole, la couverture des alvéoles du casier 17A de Monflanquin et la préparation du chantier du casier 17B (démarrage en 2023).



Enfin, une année de projets avec la préparation d'installation de centrales photovoltaïques sur tous nos sites d'exploitation et un travail sur la valorisation du biogaz par réinjection sur le site de Monflanquin. Le lancement d'une étude avec l'Agglomération d'Agen et Territoire d'énergie 47 sur la valorisation des biodéchets et le dimensionnement d'outils de prétraitement et de traitement. Ainsi que l'organisation d'un atelier d'écologie industrielle et territoriale qui amène le Syndicat à travailler en collaboration avec les intercommunalités et les entreprises locales sur des projets de réduction des déchets.

**Michel Masset,**  
Président de ValOrizon



### Juillet



La société Valoregen a officialisé son installation dans ses bureaux lors d'une soirée d'inauguration organisée le 25 juillet

### Septembre



Des travaux de sûreté sur l'écoparc : la mise en place d'un contrôle d'accès et de caméras de surveillance est opérationnelle

### Novembre



Les États Généraux des déchets du Lot-et-Garonne ont été l'occasion de réunir près de 300 personnes sur 4 dates et 4 lieux

|   |               |  |
|---|---------------|--|
| ValOrizon   | AR Prefecture |  |
| 047-2000649-485-470023582-02-023-0926-20220-23-06-01-DE |               |  |
| Reçu le 25/09/2023/06/2023                              |               |  |

# Le syndicat départemental de valorisation et de traitement des déchets

**C**réé en 2003, le Syndicat ValOrizon exerce depuis 2011 la compétence de valorisation et de traitement des déchets. Ses missions se sont développées avec la prévention des déchets en 2012, la gestion du tri en centre de tri en 2014, la labellisation Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage en 2015 et Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte en 2017. En 2018, ValOrizon, en partenariat avec ses adhérents et l'Agglomération d'Agen, signe un contrat d'objectifs déchets avec l'ADEME (agence de l'environnement). ValOrizon a vu éclore en 2019 le projet d'écoparc, fruit de plusieurs années de concertation entre acteurs publics et privés.

En 2020, le Syndicat obtient le premier palier de labellisation en reconnaissance de sa démarche territoriale d'économie circulaire initiée depuis plusieurs années.

## 36 élus

représentent les  
intercommunalités adhérentes  
au comité syndical,  
15 membres élus membres  
(+ le Président) composent  
le bureau syndical

## 7 délégué(e)s

du Conseil Départemental  
du Lot-et-Garonne

Jacques BILIRIT  
Philippe BOUSQUIER  
Laurence DUCOS  
Sophie GARGOWITSCH  
Christine GONZATO-ROQUES  
Françoise LAURENT  
Valérie TONIN



## 9 vice-présidents

**Alain LORENZELLI**,  
SMICTOM Lot-Garonne-Baïse  
**Jacques VERDELET**,  
Val de Garonne Agglomération  
**Michel LAVILLE**,  
CA Grand Villeneuvois  
**Jean-François SEGALA**,  
Fumel Vallée du Lot  
**Nathalie FOUNAUD-VEYSSET**,  
CC Bastides en Haut Agenais  
Périgord  
**Audrey ARMELLINI**,  
CC des Coteaux et Landes  
de Gascogne  
**Jean-Pierre BARJOU**,  
CC du Pays de Lauzun  
**Ghislain GOZZERINO**,  
CC Porte d'Aquitaine  
en Pays de Serres  
**Joël KLEIBER**,  
CC Pays de Duras

## 1 président

**Michel MASSET**

## 22 agents

services techniques  
12 agents pour gérer  
les sites d'exploitation

économie circulaire  
3 agents

moyens généraux  
7 agents



### Tri et traitement ///

9 intercommunalités adhérentes – 235 314 habitants \*

### Prévention ///

9 intercommunalités adhérentes  
et l'Agglomération d'Agen (103701) – 339 075 habitants\*

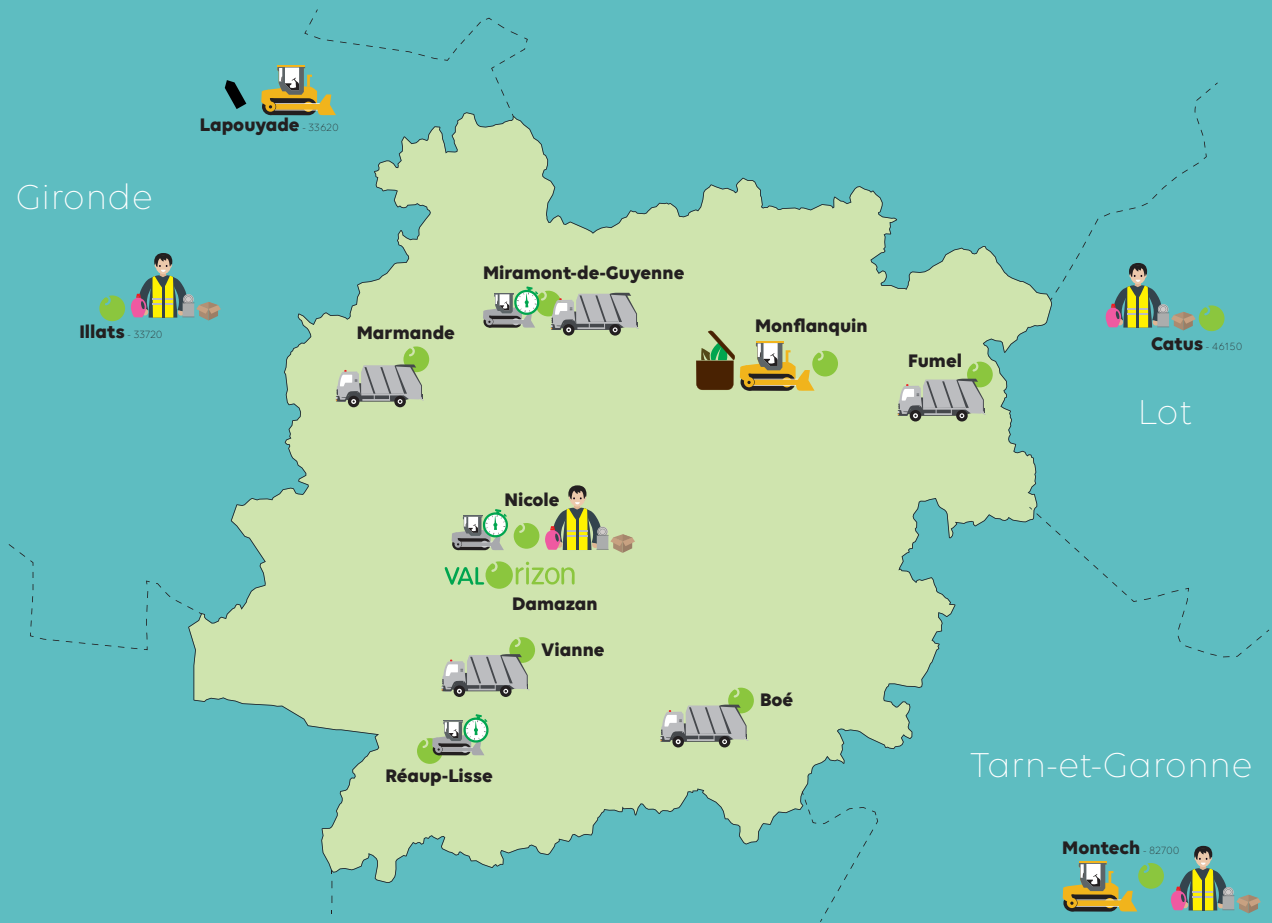
### Bas de quai déchèteries ///

Une intercommunalité – 10 665 habitants

## Le territoire

\* population INSEE

# Les modalités d'exploitation du service public



**Ordures ménagères ///**  
**Régie directe sur le site de Monflanquin**  
**et contrats publics pour l'externalisation**  
**du traitement à Lapouyade, Montech et**  
**Caupenne**

**Végétaux ///**  
**Contrats de prestation sur**  
 ◦ **la plateforme de Monflanquin**  
 (propriété de ValOrizon),  
 ◦ **la plateforme de l'entreprise Capy**  
 (privée).

**Tri des emballages**  
**ménagers légers///**  
**Contrats de prestations dans l'attente**  
**du nouveau centre de tri départemental**  
 ◦ **SEML du Confluent (47)**  
 ◦ **SYDED du Lot (46)**  
 ◦ **DRIMM Montech (82)**  
 ◦ **COVED Illats (33)**



**ISDND** (installation de stockage  
de déchets non dangereux)



**ISDND en post-exploitation**



**Plateforme de compostage**

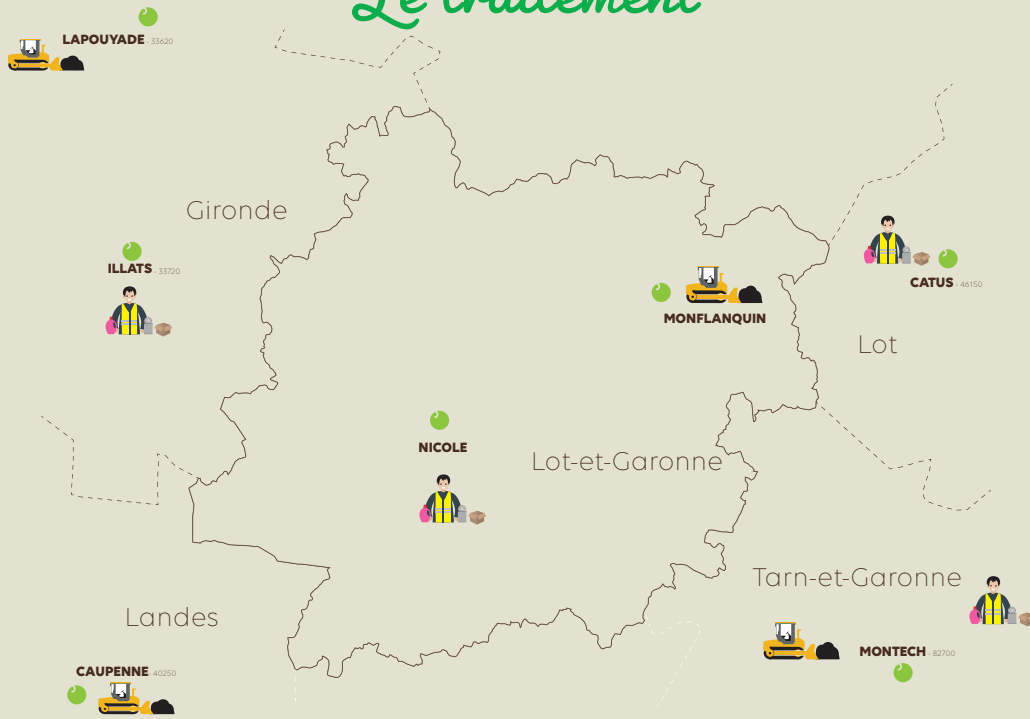


**Centre de tri**



**Quai de transfert**

# Le traitement



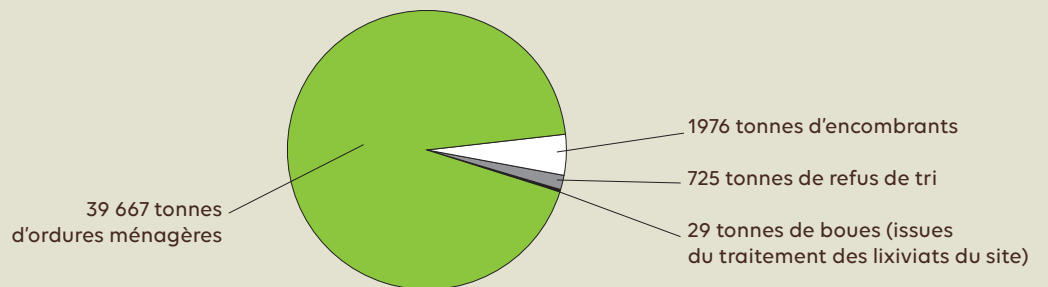
## Évolution du stockage des déchets en sites d'enfouissement (en tonnes) ///



### Répartition du stockage des déchets par site d'enfouissement ///

- Site de Montech (82) : 17 721 tonnes
- Site de Caupenne (Sietom de Chalosse - 40) : 1 610 tonnes

### Répartition en 2022 sur le site de Monflanquin 42397 tonnes



## Évolution du tri des emballages ménagers légers (en tonnes) ///



## Répartition du tri des emballages ménagers légers par site en 2022 ///

- Site de Nicole (47) : 1346 tonnes triées
- Site de Montech (82) : 2228 tonnes triées
- Site de Illats (33) : 4374 tonnes triées
- Site de Catus (46) : 645 tonnes triées
- Communauté de communes du Pays de Lauzun :  
extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> juillet 2022



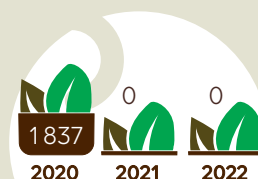
|  |  |
|--|--|
| AR Prefecture  |  |
| 047-2000649-485-47023582-02-023 0926-20220-23_06_01-DE |  |
| Reçu le 25/09/2023/06/2023                             |  |

# La valorisation

## la valorisation organique des végétaux



Plateforme de Monflanquin



Plateforme de l'entreprise Capy

**8 249**  
tonnes en 2020

**7 311**  
tonnes en 2021

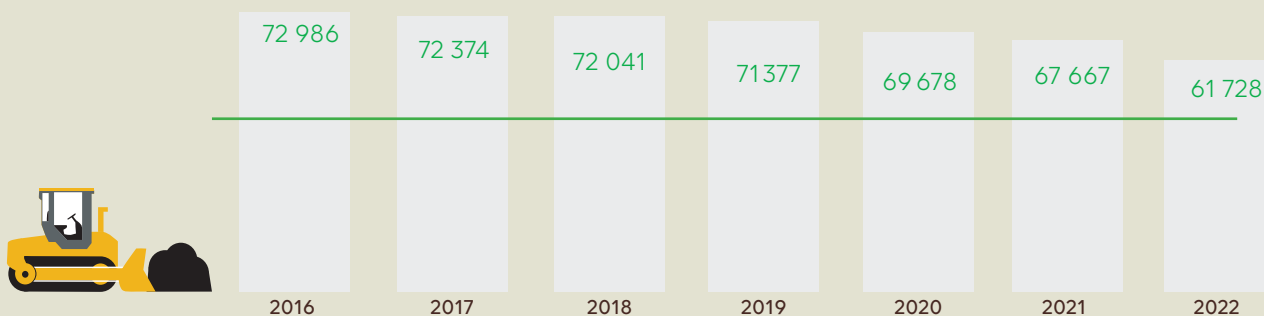
**4 980**  
tonnes en 2022

En 2022, arrêt du compost normé (référentiel NFU44-051), cependant 724,18 tonnes ont été gratuitement distribuées aux communes adhérentes de ValOrizon

## Indice de réduction des déchets résiduels traités par enfouissement ///

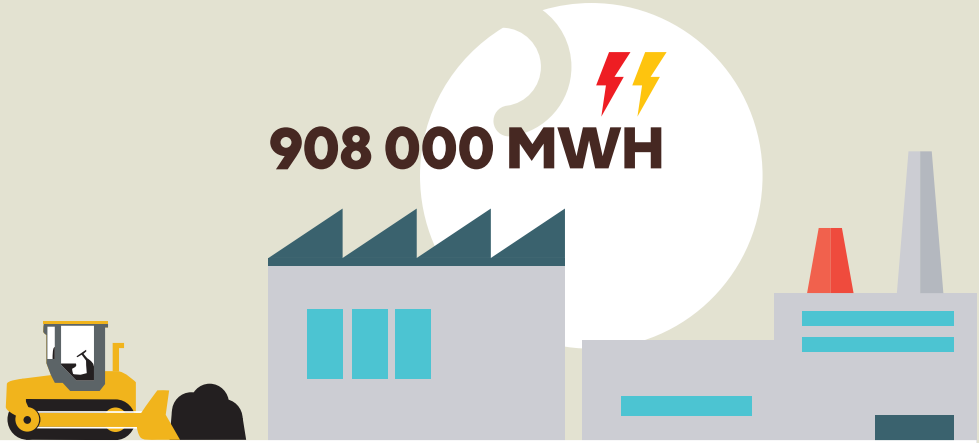
base 100 en 2010

Objectif de la loi TEPCV en 2025 : **43 906 tonnes**





|  |  |  |
|--|--|--|
| AR Prefecture  |  |  |
| 047-2000649-485-470023582-02-023-0926-2022-23-06-01-DE | Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. |  |
| Reçu le 25/09/2023/06/2023                             |  |  |



### Production d'électricité

/// ISDND de Nicole ///

La centrale électrique du site a permis **la production de 908 MWH**, soit **l'équivalent de la réduction de 542 tonnes de CO2 et la consommation électrique de 391 habitants**.

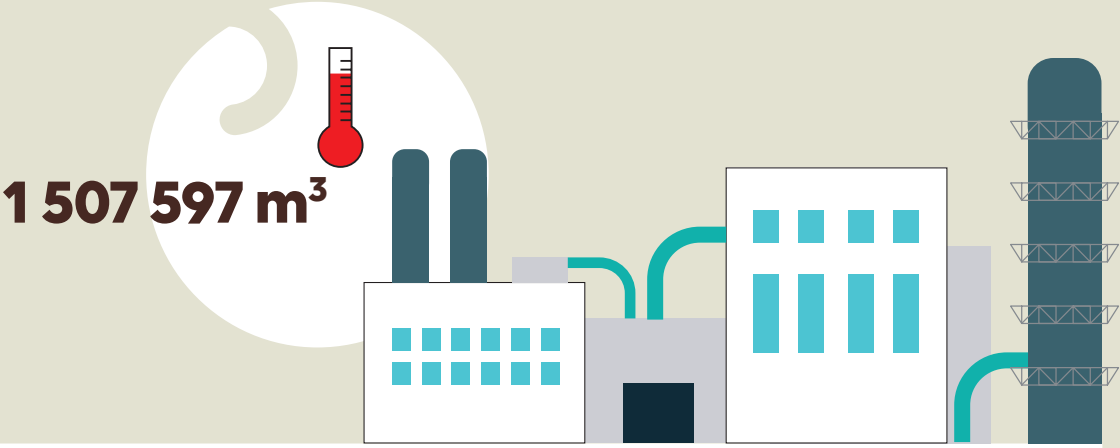


### La valorisation énergétique

#### Valorisation de la chaleur

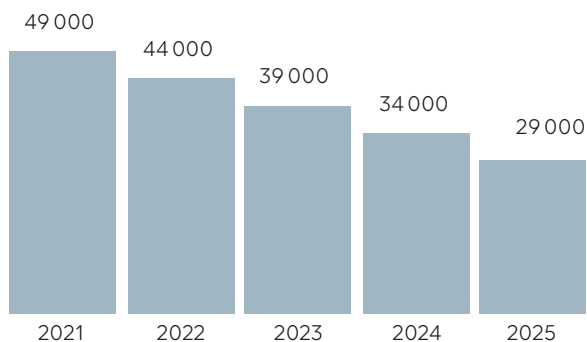
/// ISDND de Monflanquin ///

**1 507 597 m<sup>3</sup> de biogaz ont été valorisés** sur l'ISDND de Monflanquin. Depuis le mois de juillet 2022, le site est équipé d'un **Transvapo** permettant l'évaporation de lixiviats traités osmosés.



## ISDND de Monflanquin

En 2022 a démarré l'exploitation de la quatrième et dernière alvéole du casier 17A.



**Volume de déchets enfouis autorisés** (en tonnes)

Cette année a été marquée par **le renfort des mesures permettant de limiter les nuisances olfactives** :

- acquisition d'une rampe d'aspersion d'un produit destructeur d'odeur (investissement 27 k€) ;
- renforcement de la couverture des alvéoles 17A1 et 17A3 par la pose d'une membrane étanche (coût de l'opération : 130 k€ par alvéole) ;
- recouvrement du casier en exploitation avec du refus de criblage de plateforme de compostage ;
- travaux de réhabilitation du réseau en amont de la station de valorisation du biogaz (26 k€).

Un changement de prestataire pour **la valorisation du biogaz** est également intervenu en milieu d'année. Une nouvelle installation de valorisation du biogaz, le Transvapo, a remplacé la torchère qui séchait les boues. L'objectif de cette installation est double :

- valorisation du biogaz à hauteur de 75% minimum ;
- évaporation d'une partie des lixiviats traités, ce qui entraîne une limitation des rejets dans le milieu naturel.



Le transvapo.



Rampe d'aspersion anti odeurs



Le transvapo.

## ISDND en post-exploitation

### Nicole

Les travaux de couverture finale de la dernière alvéole en exploitation ont duré 4,5 mois et ont été réceptionnés début septembre (photo ci-dessous)



Les travaux d'étanchéité.



En fin d'année, lancement de la consultation pour les travaux de création des alvéoles 17B1 et 17B2.

Les 3 lots ont été attribués en décembre :

- Lot1 : **Terrassement, gestion des lixiviats et VRD**

Mandataire : Buesa ; co-traitant : Lyonnaise d'Environnement et de Services pour un montant de 1918839€ HT (Tranche ferme +Tranche optionnelle)

- Lot 2 : **Travaux d'étanchéité**

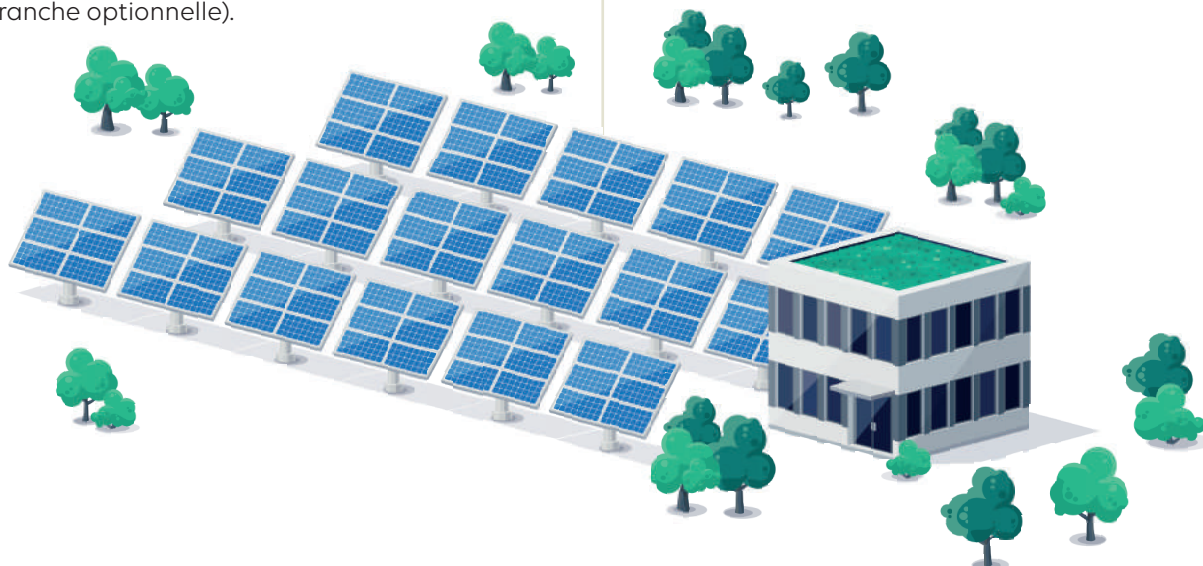
Mandataire : Buesa ; co-traitant : H2O Environnement pour un montant de 469935€ (Tranche ferme + Tranche optionnelle)

- Lot 3 : **Travaux de gestion du biogaz**

Mandataire : Géobio ; co-traitant : Getech pour un montant de 139560€ HT (Tranche ferme + Tranche optionnelle).

**Des projets d'installation de centrales photovoltaïques sont à l'étude sur l'ensemble des ISDND en post-exploitation.** L'objectif est double, améliorer l'impact environnemental des anciens sites d'enfouissement et générer des recettes qui contribueront à maîtriser les coûts de traitement des déchets du Syndicat. Ainsi, 4 centrales verront le jour d'ici 2025 :

- Monflanquin : centrale de 7Mwh
- Nicole : centrale de 3,5 Mwh
- Réaup-Lisse : centrale de 2Mwh
- Miramont-de-Guyenne : centrale de 0,7Mwh



|  |               |
|--|---------------|
| ValOrizon  | AR Préfecture |
| 047-2000649-425-47022502-02-023 0926-20220-23_06_01-DE |               |
| Reçu le 25/10/2023                                     | 023/06/2023   |

# Prévention des déchets & Économie circulaire

## Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire

Labellisé "Territoire zéro déchet zéro gaspillage", ValOrizon a signé en 2018 avec l'ADEME un Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire (CODEC) en partenariat avec le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et l'Agglomération d'Agen. Ce contrat s'est terminé en 2022 avec des engagements des partenaires et des résultats qualitatifs très prometteurs. Une partie de ces objectifs fixés par l'ADEME a été atteint.



**Le taux de valorisation globale (matière, organique et énergétique) des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) a atteint 59,39%** en 2021. Cette augmentation s'explique par l'amélioration du geste de tri des emballages, papiers et verres. Depuis 2017, ValOrizon a accompagné une quinzaine de porteurs de projets et certains se sont engagés dans une démarche d'économie circulaire.



**Le ratio de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) collectés par les collectivités du Lot-et-Garonne (hors gravats) a augmenté de 8%** entre 2021 et 2017. L'objectif était une baisse de 3%. Cette hausse s'explique par l'augmentation significative des tonnages en déchèteries (végétaux et tout-venants). Une baisse de ce ratio de DMA est amorcée en 2022.

### LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES DÉCHETS EN LOT-ET-GARONNE

Entre le 20 juin et le 20 septembre 2022, ValOrizon a lancé une grande consultation auprès des Lot-et-Garonnais pour sonder leurs connaissances et habitudes en matière de gestion des déchets.

Plus de 3200 personnes ont répondu au questionnaire. Les résultats de cette grande enquête ont été présentés lors des États Généraux des déchets du Lot-et-Garonne en novembre 2022. Ces quatre rencontres dans le département (Agen, Damazan, Marmande, Villeneuve-sur-Lot) ont permis de réunir 321 acteurs du territoire sur les enjeux liés à la gestion et prévention des déchets.

Le président de ValOrizon a souhaité réunir autour de la même table l'ensemble des décideurs et acteurs du territoire (élus municipaux, intercommunaux, départementaux, chambres consulaires, fédérations professionnelles, associations sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement, acteurs de la filière "transition environnementale /déchets", acteurs du tourisme, les institutionnels...). Ces échanges étaient l'occasion d'identifier les moyens et outils de communication pour accompagner le changement des usagers.



Un support pédagogique pour comprendre la gestion des déchets ménagers en Lot-et-Garonne a été distribué aux participants pour les accompagner dans leur rôle d'ambassadeur de la prévention et la gestion des déchets ménagers. La restitution de ces États Généraux est prévue au premier trimestre 2023 lors du premier bilan annuel du PLPDMA 2021-2027.

#### Les objectifs des États Généraux étaient :

- de délivrer un socle de connaissances commun et pédagogique aux acteurs du territoire afin de les sensibiliser aux enjeux liés aux déchets ;
- de fédérer un cercle d'acteurs pour faire des participants, les "ambassadeurs" de la thématique dans le département ;
- d'affiner le plan d'actions territorial afin de s'assurer de son opérationnalité et de sa mise en œuvre.

## BIODÉCHETS

### Structurer et accompagner la filière

**La réglementation impose aux collectivités de généraliser le tri à la source d'ici le 31 décembre 2023.** ValOrizon accompagne les intercommunalités dans la définition d'une stratégie de tri à la source. Au regard du caractère rural du territoire, la plupart des collectivités s'orientent vers une gestion de proximité des biodéchets. Les déchets de cuisine et table et les végétaux peuvent être valorisés "in situ" dans des composteurs individuels, des composteurs partagés (quartier, pied d'immeuble, établissement...), des lombricomposteurs ou encore du bokashi. Cette gestion de proximité est complétée, si nécessaire, dans les centres-villes/bourgs, par de la collecte séparative (en point d'apport volontaire ou en porte à porte). Les collectivités déterminent qui sont les "producteurs assimilés" aux ménages dans leur règlement de collecte, en fixant la quantité de déchets prise en charge par le service public.

## GESTION DE PROXIMITÉ

### Montée en compétence des acteurs

**ValOrizon et les collectivités proposent des formations certifiées et qualifiantes** selon le nouveau référentiel de l'ADEME. 172 personnes ont été formées à la prévention et à la gestion de proximité des biodéchets (PGprox) :

- 4 "maîtres composteurs" (6 jours + 1 mémoire) ;
- 2 "guides composteurs" (5 jours avec certification) ;
- 12 "guides composteurs" (3 jours - ambassadeur biodéchets) ;
- 138 référents de site de compostage de quartier ou autonome en établissement (1 jour) ;
- Formation à la mobilisation des élu(e)s sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets : un outil de dynamique territoriale (1 jour). Un groupe de 16 élu(e)s de la CC Pays de Lauzun.

**Le marché à groupement de commande des composteurs individuels et collectifs** a été renouvelé en décembre 2022 par ValOrizon pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. L'objectif est de faciliter la fourniture de composteurs et leurs accessoires à destination des collectivités du Lot-et-Garonne.



## COMMUNICATION

### Création et impression d'outils pour les collectivités

Un travail collectif a été mené avec les collectivités du Lot-et-Garonne pour créer des outils de communication de la gestion de proximité des biodéchets :

- Guide du compostage individuel/domestique ;
- Guide du compostage partagé ;
- Signalétique pour les sites de compostage partagé (un grand panneau de "Bienvenue" et trois petits panneaux d'identification des cellules du site).

### En bref

Dans le cadre de l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA 2021-2027), ValOrizon réunit une fois par trimestre les intercommunalités du Lot-et-Garonne pour travailler sur des projets communs.

### Ce réseau a permis la signature avec l'éco-organisme "Ecomaison"

(anciennement Ecomobilier) de **nouvelles filières en déchèterie** : "Articles de Bricolage-Jardin (ABJ)" et "Jeux Jouets (JJ)"



## Prévention des déchets et économie circulaire

# Communication, sensibilisation & événements

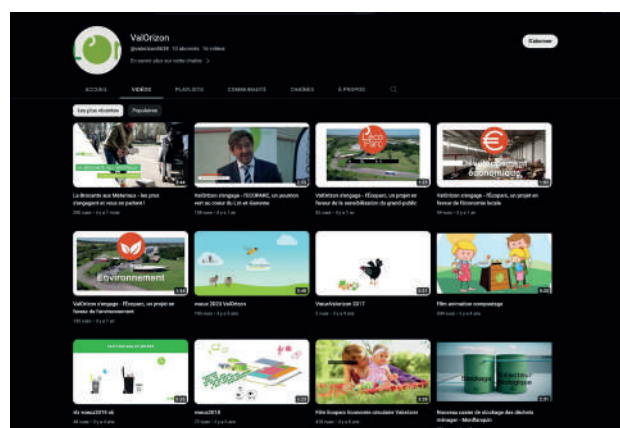
Des actions de prévention sur les territoires et au sein même des sites de traitement du Syndicat permettent de sensibiliser le grand public, les associations, les scolaires et les entreprises au tri et à la réduction des déchets.

 FÉVRIER 2022

## Écoparc

**Une visibilité encouragée par des outils dédiés**

En 2022, un film présentant l'écoparc a été créé, "ValOrizon s'engage - L'Écoparc, un poumon vert au coeur du Lot-et-Garonne". L'occasion de rappeler les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de ce site unique. Les vidéos sont à retrouver sur le Youtube de ValOrizon.



 MAI 2022

## Journées départementales de nettoyage de la ville et de la nature

Partenariat de ValOrizon avec le Conseil Départemental 47 dans le cadre des "Jours nets 47" : 47 jours pour nettoyer la ville et la nature.

 JUIN 2022

## Quand innovation rime avec écologie

**Une visibilité offerte par des événements départementaux - French tech.**

Le Lot-et-Garonne a connu le 9 juin 2022 la première édition de sa bataille des start-up. 11 start-up se sont "affrontées" au cours de joutes verbales, dans le cadre prestigieux du château de Saint-Loup (Montagnac-sur-Auvignon). Pour organiser cet événement innovant, quatre structures se sont associées : ValOrizon, Agrinove, Agropole et le Campus Numérique. L'objet de cet événement était de mettre en lumière la richesse de l'écosystème entrepreneurial du département, associant start-up et grands groupes, partenaires institutionnels, économiques et financiers, centres techniques, chambres consulaires, organismes de formation et technopoles. Une occasion pour les porteurs de projet de développer leur réseau entrepreneurial.

 NOVEMBRE 2022

## Village du réemploi

**Après l'accueil en 2021 des assises départementales de l'ESS, le Village du réemploi a été choisi pour accueillir les Rencontres coopératives du Crédit Coop'.** Dans le cadre du mois de l'ESS de novembre 2022, **le Village du Réemploi a ouvert ses portes aux rencontres coopératives du Crédit Coopératif.**

7 intervenants ont débattu des coopérations nécessaires entre collectivités, industriels et acteurs de l'ESS pour le développement durable de nos territoires. "Le Village du Réemploi est une aventure coopérative" tournée vers les besoins de son territoire... Au-delà de cette présentation générale, l'animation du lieu fait partie des axes de développement car le nombre de demandes de visites est en croissance constante. En 2022, ce sont près de 300 visiteurs qui ont parcouru le site.

## En bref

En 2022, le site de **Monflanquin** (ISDND et plateforme de compostage des déchets verts) a accueilli **14 VISITES PÉDAGOGIQUES** soit 270 visiteurs ;  
Le site de **Damazan** (Ecoparc, village du réemploi, parcours pédagogique "biodiversité" avec ses composteurs partagés, l'éco pâturage et les ruchers) a été l'objet de **20 VISITES** de scolaires, associations, élus, professionnels, grand public.

|   |  |
|---|--|
| AR Prefecture                                       |  |
| 047-2000649-425-470225092-02-023 0926-20220-23 06-0 | Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. |
| Reçu le 25/09/2023                                  | DE   |

## Écologie industrielle territoriale

# Ouverture de la démarche à l'échelle départementale

**La démarche EIT a pour objectif d'améliorer la circulation des ressources au sein d'un territoire.** En 2022, la démarche s'est ouverte à l'ensemble du département afin que tous les acteurs économiques bénéficient des atouts économiques et écologiques de la démarche.

### Un atelier de détection de synergies pour les pros de notre territoire

Plus de 30 entreprises se sont réunies pendant une matinée pour échanger des ressources. Cet atelier a permis la détection de 250 synergies. 30% des participants étaient notamment à la recherche de matériels de stockage d'occasion, de services et d'achats mutualisés. 40% souhaitent optimiser leurs flottes de véhicules (retour à vide) et + de 20% recherchaient de nouveaux débouchés pour des stocks de produits (outillages BTP notamment).

Suite à l'atelier, des échanges se sont concrétisés avec notamment :

- La mise à disposition de matériels de levage par J&A Aquitaine,
- La mise à disposition de personnel entre la société Ambonati et ValOrizon,
- L'échange de matériels de stockage entre Cosy Fruits et Ecorésé,
- L'organisation d'une brocante aux matériaux itinérante en 2023



### Le Cluster Economie Circulaire accompagne de nouvelles filières et compétences sur le département

**Le Cluster économie circulaire et transition énergétique est une association loi 1901 regroupant des entreprises et des organismes publics.** Il a pour objectif de travailler sur des projets communs de valorisation des matériaux recyclables. Depuis sa création en 2015, ValOrizon soutient les projets du Cluster. Cette année, plusieurs projets sont ainsi accompagnés :

- **Une étude préalable à l'implantation d'un centre de tri des déchets non-dangereux du bâtiment.**  
Le bureau d'études CDL Expertise a réalisé un premier état des lieux du gisement du territoire

afin de proposer des scénarios pour une meilleure valorisation des Déchets Non Dangereux (DND) du BTP et des encombrants des ménages à l'échelle du Lot-et-Garonne. Ainsi, en mai 2022, une caractérisation des bennes tout-venant des déchèteries professionnelles et publiques a été organisée sur le site de l'Écoparc et supervisée par ses équipes. Cette caractérisation a permis à 31 tonnes de déchets d'être triées. Près de 10% des matières collectées sont recyclables et plus de 70% du gisement peuvent être utilisés pour faire du CSR (autrement dit une matière combustible pouvant alimenter les chaudières). Cette première phase d'étude a déterminé que des investissements autour d'un centre de tri mutualisé et de préparation CSR sont adaptés au besoin du territoire.

### • Le développement de la formation au métier de valoriste

De plus en plus d'entreprises cherchent à recruter des "valoristes" capables de reconnaître, dans ce qui est considéré comme un déchet, les matériaux qui peuvent être valorisés ; de les trier et de les envoyer vers les filières de recyclage. Le projet "formation" porté par le Cluster est de concevoir un programme de formations allant progressivement d'un niveau infra Bac à du Bac + 5. Une formation de 7 jours a été construite avec les membres du Cluster et un organisme de formation partenaire (Groupe AEN). En 2022, une nouvelle session a été dispensée sur l'Écoparc de ValOrizon (11 stagiaires ont ainsi découvert le métier et les outils départementaux (site d'enfouissement, déchèterie, ressourcerie, centre de tri...). La perspective est maintenant d'adapter le parcours à des demandeurs d'emploi en plus des salariés d'entreprises et de développer des nouvelles offres de formation en lien avec l'économie circulaire et la valorisation des déchets.



|   |               |  |
|---|---------------|--|
|   | AR Prefecture |  |
| 047-2000649-425-470225092-02-023 0926-20220-23_06_01-DE |               |  |
| Reçu le 25/09/2023                                      | 023/06/2023   |  |

## Écoparc : développement de projets et visibilité de cet outil départemental

# Le Village du Réemploi Le développement d'un laboratoire de coopération entre acteurs socialement responsables

### Lancement d'un diagnostic territorial pour faciliter les coopérations entre collectivités, entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

**Le Village du Réemploi ambitionne d'être un outil départemental faisant émerger de nouvelles solutions pour le réemploi des ressources du territoire.**

Depuis 2021, le Village du réemploi est labélisé Pôle territorial de coopération économique "émergent" (PTCE). Un diagnostic territorial a été engagé en 2022. Le but : imaginer la stratégie de développement du Village au côté de ses acteurs "historiques" et de partenaires départementaux. Des entretiens individuels et des temps de concertation ont été organisés en 2022.

Les conclusions ont été multiples :

- Il existe de réelles convergences d'objectifs entre les acteurs mobilisés autour du Village et l'animation portée par ValOrizon permet au projet d'avoir un portage politique ;
- Il est nécessaire de délocaliser le Village du réemploi hors de l'ICPE "Écoparc" afin de l'ouvrir au grand public ;
- Au-delà d'offrir un lieu favorable à l'implantation sur l'Écoparc, le Village du Réemploi doit faciliter l'implantation de filières sur l'ensemble du Département ;
- Une gouvernance coopérative doit s'organiser actant le positionnement des partenaires et un financement partagé.



### Orak - Un nouvel arrivant sur le Village du réemploi spécialisé dans le réemploi de sols textiles

**Les activités accueillies sur le Village du réemploi sont d'utilité sociale et environnementale.**

Label Plateforme 47, Ecoreso Autonomie Lot-et-Garonne, ARCHI'MEDE, Actes Elise Atlantique sont installés depuis 2021 et permettent de :

- Réduire la production de déchets grâce à des activités de réemploi et de recyclage
- Lutter contre l'exclusion en créant des emplois non délocalisables et en privilégiant les parcours d'insertion.

En septembre 2022, Orak a intégré le Village en proposant une solution de réemploi pour les sols textiles. L'entreprise historiquement implantée en Ile-de-France fait partie des partenaires des Jeux Olympiques 2024 pour l'aménagement du Village Olympique. La Nouvelle-Aquitaine offre des perspectives de développement important.





# Écoparc : aménagement et sûreté de l'ICPE\*

## Les travaux de l'année



Les travaux du **centre de tri Trivalo47** ont débuté en juin pour un démarrage prévu en janvier 2023



**Le démantèlement de la chaudière** s'est poursuivi début juillet sur l'écoparc. Plus de 160 tonnes d'éléments ont été déposés pour laisser la place à un futur espace pour les activités accueillies sur la plateforme extérieure Nord. Cette ancienne chaudière biomasse qui appartenait à Xilofrance sera remontée par une entreprise en Slovaquie.

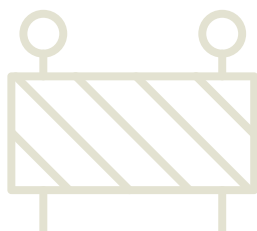


En 2022, la première tranche du bâtiment industriel a été équipée d'**un système d'arrosage d'eau automatique** (sprinklage) sous l'influence de la chaleur (incendie) pour être opérationnel en janvier 2023.



Dans le cadre du classement du site en ICPE\*, **des travaux de contrôle d'accès et d'un système de vidéo-surveillance** obligatoires ont été réalisés. En septembre 2022, des badges nominatifs ont été distribués aux agents de Valorizon, aux locataires du site et à certains prestataires.

\* ICPE : Installation Classée Protection Environnement



|  |            |
|--|------------|
| AR Prefecture  |            |
| 047-2000649-425-47022582-02-023-0926-20220-23-06-01-DE |            |
| Reçu le 25/09/2023                                     | 23/06/2023 |

# Les enjeux financiers

## Recettes ///

### Produits industriels

- Droit d'accès ISDND déchets d'activité éco : 96 367,36 €
- Droit d'accès plateforme de compostage pour déchets verts : 11 977,40€
- Rachat électricité Nicole : 103 351,74€
- Vente de journaux : -
- Loyers écoparc : 599 952,92€

### Aides publiques et soutiens

- Ecomobilier (montant reversé...) : 229 022,71 €
- ADEME (solde poste biodéchets) 65 590€
- Région : 60 804,63€
- Europe FEDER : 34 973,60 €

### Adhérents

- Adhésions : 12 083 286,37 396 €
- Contributions adhérents : 238 237 €

## Dépenses ///

### Dépenses de fonctionnement

**13 479 403,52 €**

### Dépenses d'investissement

**5 231 589,85 €**

### Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises (en euros, TTC)

| Prestataires                     | Montants            |
|----------------------------------|---------------------|
| DRIMM SA                         | 2 487 403,24        |
| COVED SA                         | 1 015 685,91        |
| TRANSPORTS MARTY GERARD          | 847 443,75          |
| OVIVE                            | 421 814,70          |
| SEML DU CONFLUENT                | 408 646,25          |
| CAPY TRANS BOIS ENVIRONNEMENT 47 | 243 656,92          |
| VEOLIA PROPLETE AQUITAINE        | 242 406,03          |
| MOBIPUR                          | 233 575,50          |
| ENGIE                            | 223 951,54          |
| SIETOM DE CHALOSSE               | 156 507,52          |
| ETS SOULARD                      | 147 287,88          |
| SYDED                            | 107 932,62          |
| DALKIA                           | 106 084,18          |
| DI-LOC-COM                       | 96 338,65           |
| FLEXILOC                         | 93 088,00           |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>6 831 822,69</b> |

## Évolution des tarifs par collectivité adhérente à ValOrizon

Tarifs OM en € HT /tonne et hors TGAP ///

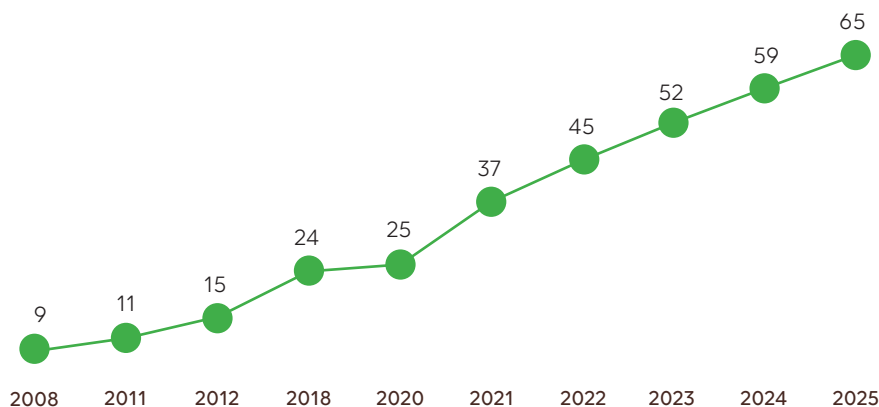
| Collectivités adhérentes                                 | 2012    | 2023     | Evolution |
|--|---------|----------|-----------|
| Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne     | 80,46 € | 115,33 € | +30 %     |
| SMICTOM Lot-Garonne-Baise                                | 70,98 € | 115,33 € | +38 %     |
| Communauté de Communes du Pays de Duras                  | 94,35 € | 117,83 € | +20 %     |
| Communauté de Communes du Pays de Lauzun                 | 94,35 € | 117,83 € | +20 %     |
| Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois         | 71 €    | 114,75 € | +38 %     |
| Fumel Vallée du Lot                                      | 71 €    | 114,75 € | +38 %     |
| Communauté de Communes Lot-et-Tolzac                     | 71 €    | 114,75 € | +38 %     |
| Communauté de Communes Bastides en Haut Agenais Périgord | 71 €    | 88,51 €  | +20 %     |
| Val de Garonne Agglomération                             | 80,05 € | 116,91 € | +32 %     |

# Les indicateurs financiers

## ÉVOLUTION DES TAXES : quel impact sur nos tarifs ?

Le traitement des déchets est une activité source de pollution. C'est pourquoi elle est soumise à la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**. Créée en 2000, cette taxe voit son montant augmenter régulièrement pour inciter les Français à réduire leurs déchets.

## Évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en euros ///



## L'ÉVOLUTION DES TARIFS

Au-delà de la TGAP, l'augmentation des tarifs de traitement de déchets est due :

- à la baisse de capacité progressive sur l'ISDND de Monflanquin (49 000 tonnes en 2021, 44 000 tonnes en 2022, 39 000 tonnes en 2023, 34 000 tonnes en 2024 et 29 000 tonnes en 2025 jusqu'à 2034...)
- aux nouvelles exigences réglementaires inscrites dans la loi AGECE (ex : filmer les déchargements sur les ISDND),
- à l'inflation globale sur les fluides et les matériaux (en 2023, le coût de l'électricité a été multiplié par 2,50%)

En fin d'année 2020, les élus de ValOrizon représentant les 10 collectivités adhérentes qui collectent les déchets se sont engagés à baisser les tonnages de 10 % par an jusqu'en 2025.

La baisse des tonnages par des actions de prévention/réduction est la meilleure solution pour maîtriser l'augmentation des coûts.

**La baisse de près de 7 % observée en 2022 va dans ce sens. Les efforts doivent être accentués en 2023 pour atteindre 10 % de réduction.**

AR Prefecture

047-2000649-485-470028582-02-DE3,0926-2023-DE\_06\_01-DE  
Reçu le 25/09/2023/06/2023

